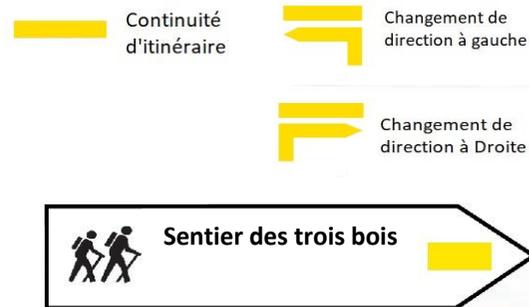


Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détrit.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Sentier des trois bois

(14 Km 500 - 3 h 45)

Départ : Parking de la Mairie MORBECQUE



Avis du Randonneur :

Ce circuit s'adresse au promeneur confirmé. Le circuit, de longueur moyenne, est en effet vallonné et traverse des bois humides d'accès difficile. L'effort est récompensé par la variété des paysages traversés et le caractère flamand marqué du patrimoine et de l'habitat. Attention, pendant la période de chasse, l'accès au Bois des Huit Rues peut être interdit. Renseignez vous auprès de la mairie ou de l'Office National des Forêts. Balisage jaune